

Projet de recherche opérationnelle - Axe 2 de l'AAP2018 'Prévention pour un vieillissement actif et en bonne santé des seniors en risque de fragilité'

Intitulé du projet : Accompagnement méthodologique des porteurs de projets de l'AAP et suivi du score EPICES - Région Est Occitanie.



Rappel du contexte

En Languedoc Roussillon, les caisses de retraite interrégime et l'ARS mènent, depuis plusieurs années, une politique conjointe de prévention, en direction des seniors présentant des situations à risques de fragilité. Cette politique, portée par une dynamique Interrégime est déployée sur 5 départements et cible des territoires repérés comme fragiles par [l'Observatoire des fragilités de la Carsat Languedoc-Roussillon](#). « L'objectif est de conduire des actions opérationnelles de proximité et proactives répondant au mieux aux besoins des populations fragilisées »¹.

Au fil des ans, l'équipe projet interrégime a mis en place un dispositif global d'évaluation du déploiement des actions de prévention, afin d'évaluer leur impact, mais également de déterminer dans quelle mesure ces actions sont dispensées aux personnes retraitées "cœur de cible", c'est-à-dire à risque de fragilité.

Depuis 2012, [le score de précarité EPICES](#), mis au point par le CETAF pour l'usage des Centres d'Examens de Santé, est proposé aux participants aux actions de prévention de plus de 55 ans. Le cabinet Géronto-CLEF, succédé par Eponym-Conseil, assure la saisie et l'analyse des [scores EPICES](#) proposés à chaque participant. Cette analyse propose un certain nombre d'indicateurs, en vue d'un suivi longitudinal du déploiement des actions de prévention.

Description du projet

Le projet est mené en deux temps :

- Une première étape, en amont du déploiement des actions, consiste à accompagner chaque porteur de projet vers une meilleure compréhension des finalités des procédures et outils d'évaluation attendus par l'interrégime.
- Puis, une seconde consiste à réaliser la saisie informatique de l'ensemble des scores EPICES proposés aux participants des actions et à procéder à leur analyse statistique. L'objectif est de qualifier les profils de répondants et de les mettre en lien avec la fragilité des territoires sur lesquels se déroulent les actions de prévention.

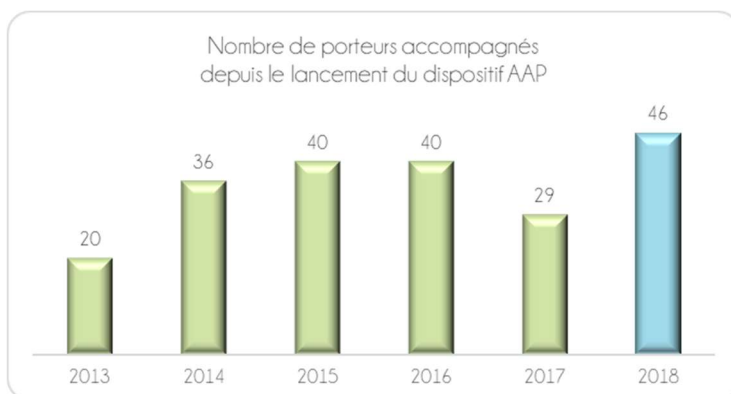
¹ <https://www.observatoires-fragilites-grand-sud.fr/#c=home>

Points clés ✓

■ Temps 1 : L'accompagnement méthodologique des porteurs de projet

L'accompagnement méthodologique, mené par Eponym Conseil, consiste à rencontrer sur site chaque porteur de projet afin de lui présenter en détail les outils d'évaluation, dont le score EPICES. Il s'agit de s'assurer de la bonne compréhension du dispositif d'évaluation, ainsi que son calendrier, en articulation avec les spécificités de chaque projet.

L'AAP2018 compte **46 porteurs de projets**. On observe, cette année que le nombre de porteurs de projets atteint un chiffre inégalé depuis le lancement du dispositif. L'action concertée de l'interrégime et les financements qui en découlent ont permis, au fil des ans, d'amplifier le déploiement des actions.



Parmi ces 46 porteurs de projets :

- ▶ **26 ont été retenus pour la première fois.** Ils découvrent le dispositif.
- ▶ 20 étaient conventionnés lors du précédent AAP ou l'ont été par le passé.
- ▶ Au total ce sont **70 acteurs professionnels ou bénévoles** qui ont été rencontrés.

L'accompagnement trouve toute son utilité quand on considère que plus de la moitié des porteurs découvrent le dispositif. Cet échange, mené dans un climat de confiance, vient répondre à certaines questions pratiques, mais permet aussi, en amont de détecter des difficultés (incompatibilité du format de l'action de prévention avec le cadre évaluatif de l'AAP) ou des erreurs de compréhension. Un relai est alors passé à l'équipe projet ou aux chargées de développement.

Pour les nouveaux porteurs de projet, l'approche est surtout **pragmatique**. L'articulation de chaque temps de l'AAP est examinée, des solutions concrètes sont proposées.

Pour les anciens, la rencontre est plus **stratégique**. Ce moment d'échange permet de projeter les perspectives d'évolution du dispositif et de préparer la période à venir. Le rajeunissement du public par exemple a été abordé, afin d'initier une réflexion pour le prochain AAP.

Sur les indications de l'équipe projet, d'autres questionnements connexes sont proposés afin d'explorer **les différentes stratégies de repérage** des profils de seniors à risque de fragilité mises en œuvre.

L'**articulation avec d'autres dispositifs de prévention** a été évoquée, mettant en exergue la nécessaire coordination des actions sur les territoires, comme l'harmonisation des budgets alloués sur un territoire, pour un même type d'action.

Cette année les porteurs ont été questionnés sur **les méthodes d'accompagnement** utilisées dans leurs actions. Un compte-rendu détaillé est rédigé à l'issue de la rencontre de tous les porteurs.

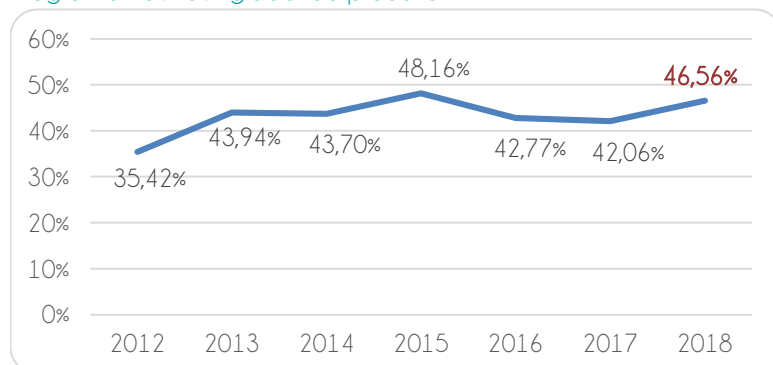
Points clés ✓

■ Temps 2 : L'analyse longitudinale des scores EPICES

Evolution du taux global de précarité

L'analyse des scores EPICES, colligés depuis 2012, porte sur une population de 8003 répondants, pour l'AAP, à laquelle s'ajoutent 1107 scores EPICES passés au cours des actions menées par la Carsat et la MSA. Pour l'ensemble des répondants, le pourcentage de seniors précaires, toutes années confondues, est de 44,6%, en légère augmentation par rapport à la précédente analyse où il était de 44,1% (de 2012 à 2017). Ce taux global semble se stabiliser. Plus précisément, il est de 45,48% pour les actions de l'AAP et de 38,09% pour celles de la Carsat et de la MSA.

Progression du taux global de précaires



Les porteurs de projets

Avec le renforcement des cofinancements, notamment celui de l'Agence Régionale de Santé de l'Occitanie, le nombre de porteurs de projets a augmenté, passant de 29 (2017) à 44 (2018). Toutes années confondues, 90 porteurs de projets différents ont mené des actions de prévention, auxquels s'ajoutent les actions pilotées par la MSA et la CARSAT.

Les bénéficiaires des actions de prévention

Ici l'on considère l'ensemble de la population des répondants de l'AAP et des actions la Carsat et de la MSA.

► Le sexe ratio

Les femmes restent plus nombreuses à participer aux actions de prévention que les hommes. Elles sont en moyenne 79%, contre 18% d'hommes, toutes années d'analyse confondues.

6 années de collecte :
9110 scores EPICES traités /
8184 scores EPICES complets

Un taux de précarité stable à 44,6% des répondants, toutes années confondues, soit 45,48% pour l'AAP et 38,09% pour les actions de la Carsat et de la MSA

90 porteurs de projets différents depuis le lancement de l'AAP

79% de répondants ♀
contre 18% d'♂
mais un faible écart de précarité

Le sexe n'est pas un facteur pouvant permettre de cibler des personnes plus fragiles. L'écart du taux de précarité observé entre les deux sexes est de 1,5 points, toutes années confondues. Précédemment les femmes étaient plus précaires que les hommes. Cette année la tendance s'inverse : les hommes (45,7%) sont plus précaires que les femmes (44,2%).

► L'âge des répondants

Les 'jeunes seniors', âgés de 55 à 74 ans, sont plus nombreux et leur taux de précarité augmente. L'inflexion de 'rajeunissement de la cible' observée lors de la précédente analyse se confirme.

► Les profils de précarité

Les femmes sont plus précaires financièrement que les hommes. En revanche, le profil prépondérant chez les hommes est multifactoriel cette année. L'isolement social chez les hommes est presque deux fois supérieur à celui des femmes.

► Le lieu de l'action

- Le département dans lequel se déroule l'action a un impact sur la concentration de répondants précaires. Les départements du Gard et de l'Hérault présentent toujours les plus forts taux de précaires. En comparant avec le précédent AAP, on note que le taux de précaires pour ces deux départements augmente, alors qu'il est en recul pour les autres. Cette augmentation est particulièrement forte pour le Gard.
- C'est majoritairement au sein de l'unité Ville Centre (nomenclature Insee) que les répondants sont nombreux et le taux de précaires plus fort, par rapport aux autres d'implantation des actions.

57% des précaires sont des jeunes seniors

♀ plus précaires financièrement
♂ plus isolés socialement

Le Gard et l'Hérault ont toujours les + forts taux de précaires



Source : https://www.observatoires-fragilites-grand-sud.fr/#c=indicator&f=00000&f2=00000&i=diag_rg_com.fragiles_rg&i2=diag_rg_com.score_moyen&s=2019&s2=2019&t=A01&t2=A01&view=map14

► Le type de territoire où se déroule l'action

A l'étape de la programmation, l'attention portée aux territoires sur lesquels vont se dérouler les actions a un impact sur la concentration des précaires. On observe, d'année en année, tous AAP confondus que les répondants sont plus nombreux et plus fragiles sur les territoires Fragiles et Très fragiles. N'étant pas systématiquement programmées selon la fragilité du territoire, les actions déployées par la Carsat et la MSA ne figurent pas dans le tableau ci-dessous.

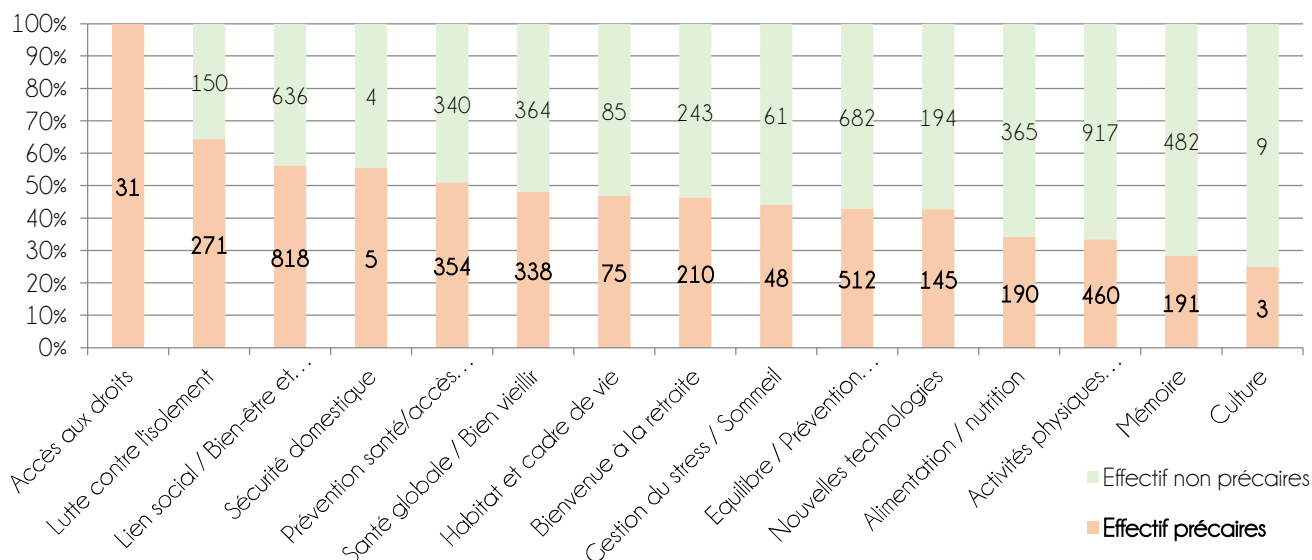
Répartition des précaires, selon la qualification du territoire - Tous AAP confondus

Qualification du territoire par l'Observatoire de la fragilité	Effectifs de répondants EPICES complets	Nombre de précaires	Tous AAP
1 - Non fragile	65	20	0,3%
2 - Peu fragile	365	152	2,1%
3 - Moyennement fragile	1723	625	8,7%
4 - Fragile	2132	1049	14,5%
5 - Très fragile	2938	1439	19,9%
Total	7223	3285	45,5%

► Le type d'action et taux de précarité

Les actions qui concentrent le plus de répondants précaires ont des thématiques orientées vers les difficultés d'ordre social, notamment l'isolement, ainsi qu'une approche globale du Bien-être. Elles s'adressent directement au 'cœur de cible'. Au-dessus de la moyenne générale, leurs taux de précaires restent stables. On note toutefois que les actions de 'Lutte contre l'isolement' présentent une nette augmentation du taux de précaires, soit + 6 points, passant de 58% à 64%. Ce sont les actions qui ont également rassemblé le plus de participants (répondants EPICES).

Répartition des répondants précaires / non précaires, selon le type d'action - Toutes années confondues



On observe les plus forts taux de précaires sur les territoires prioritaires de l'Observatoire des fragilités

Les actions de 'Lutte contre l'isolement' ou 'Bien-être et estime de soi' présentent les plus forts taux de précaires

Le choix des thématiques d'actions a une forte influence sur le taux de précarité. On observe qu'il impacte d'abord la fréquentation des actions. Celles qui ont une vocation d'accompagnement social sont les plus fréquentées.

Puis, ce choix impacte sur le taux de précaires, qui est toujours assez contrasté selon la thématique de l'action, allant de 28% à 64%.

La palette des thématiques d'action, qui s'est encore élargie cette année, permet de répondre aux différentes attentes des participants. Les évolutions des taux de précaires présents sur les nouvelles actions, comme 'Accès au droit' et 'Nouvelles technologies', seront à observer lors de la prochaine analyse.
